

L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

LE LITTORAL DU SAGE ARGUENON-BAIE DE LA FRESNAYE UN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ EN LIEN AVEC LES COURS D'EAU DU TERRITOIRE

LE LITTORAL DU SAGE ARGUENON-BAIE DE LA FRESNAYE

➔ UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MAJEURE DU TERRITOIRE

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES LIÉES À LA MER

CONCHYLICULTURE

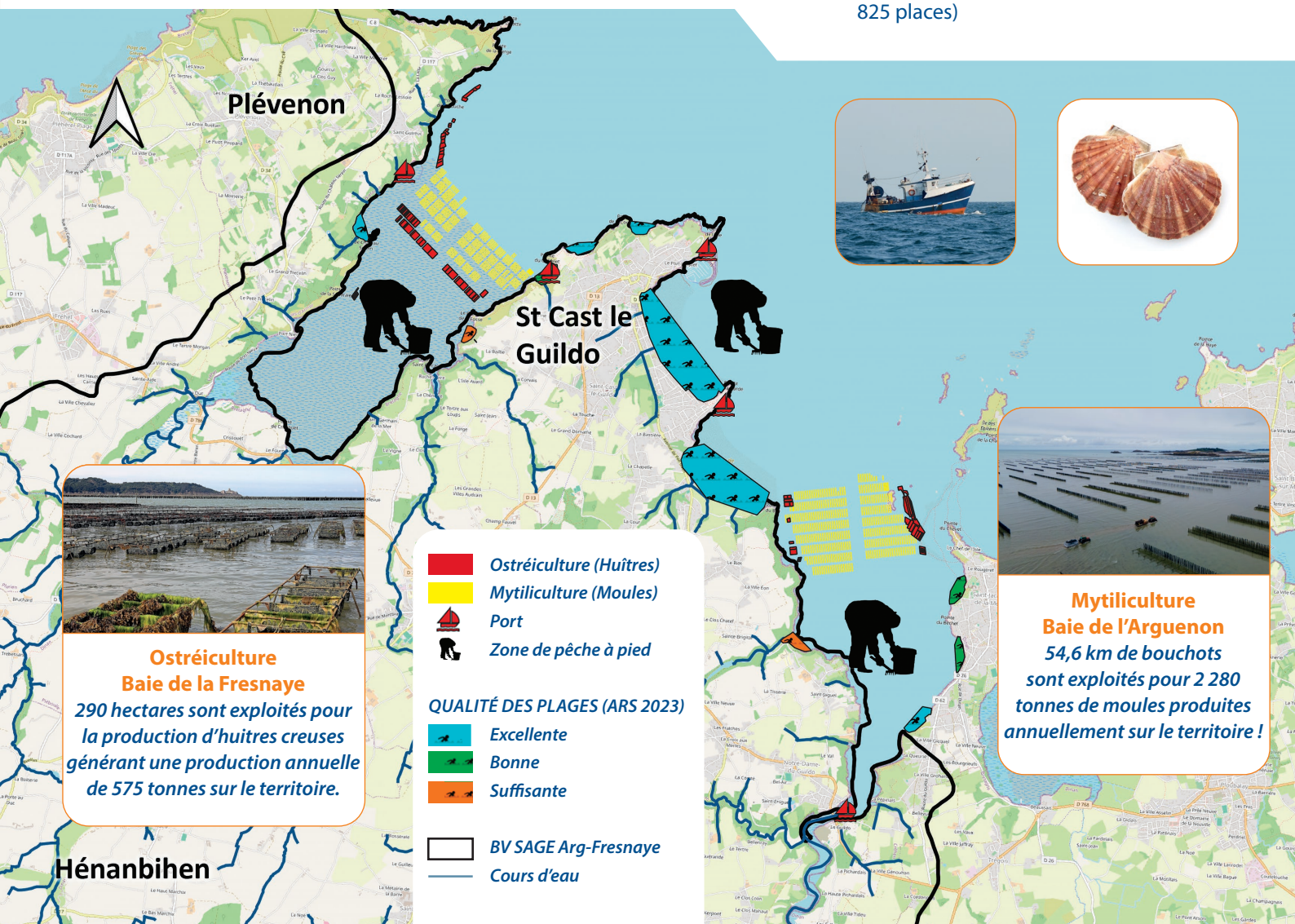
- 23 entreprises ont une activité sur le secteur
- 47 emplois
- 6,3 millions de chiffre d'affaires

PÊCHE

- 1 zone de chalutage ouverte à l'année
- 1 gisement de pêche à la coquille Saint-Jacques

TOURISME

- 11 plages sur le territoire, dont 2 classifiées en qualité suffisante (orange)
- 3 sites de pêche à pied, l'Arguenon est autorisé et la Fresnaye déconseillé
- 5 ports de plaisance sont présents dont un majeur (port de Saint-Cast-le-Guildo, 825 places)



Plévenon

St Cast le Guildo

Hénanbihen

Ostréiculture Baie de la Fresnaye

290 hectares sont exploités pour la production d'huitres creuses générant une production annuelle de 575 tonnes sur le territoire.

- Ostréiculture (Huitres)
- Mytiliculture (Moules)
- Port
- Zone de pêche à pied

QUALITÉ DES PLAGES (ARS 2023)

- Excellente
- Bonne
- Suffisante

- BV SAGE Arg-Fresnaye
- Cours d'eau

Mytiliculture Baie de l'Arguenon
54,6 km de bouchots sont exploités pour 2 280 tonnes de moules produites annuellement sur le territoire!

ZONES NATURA 2000



➔ ENTRETIEN AVEC PHILIPPE QUÉRÉ ET AURÉLIEN PIERRE ANIMATEURS NATURA 2000 DU SITE CAP D'ERQUY – CAP FRÉHEL :

Quelle est l'histoire du site ?

Le secteur du Cap d'Erquy / Cap Fréhel, a été repéré comme site accueillant des espèces et habitats menacés dont il était nécessaire d'en assurer la conservation à long terme. Pour ce faire, a été créée en 2001, la zone N 2000 du Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Une extension du périmètre à la baie de la Fresnaye a été réalisée à partir de 2007 (pour le terrestre autour de la Baie) et 2011 pour l'extension marine.

Quelles sont les espèces et habitats à préserver sur le site ?

Les espèces principales présentes sur le site sont : le petit Gravelot, le Faucon Pèlerin, les chauves-souris (barbastelle), les pingouins tordas et guillemots de Troil, la Loutre. Les habitats spécifiques recensés sont les bancs de Maërl (tapis d'algues calcaires marins), les herbiers de Zostères (plantes aquatiques marines), les Landes Littorales, les zones estuariennes et les forêts de pente. En mer, le Grand dauphin, le Marsouin commun sont également présents. Le Dauphin de Risso est de plus en plus observé.

Quelles sont les menaces pour les espèces ou habitats ?

Principalement la sur-fréquentation sur des lieux de vie ou de nidification d'oiseaux (pêche à pied/balades/activités professionnelles). Les points d'amarrage de bateaux ou la pêche à la drague peuvent endommager les habitats marins (maërl et herbiers). Enfin toute pollution chimique venant des cours

d'eau (rejet de STEP/pesticides/engrais...) ou directement des activités humaines en mer est délétère pour la biodiversité littorale locale.

Quelles actions menez-vous pour préserver ces habitats et les espèces associées ?

Nous effectuons un suivi des oiseaux hivernant pour quantifier les espèces présentes. Nous œuvrons à la sanctuarisation des secteurs de vie et de nidifications par différentes actions : accompagnement des communes volontaires sur des actions de déviations d'activités problématiques, nous travaillons également sur les secteurs d'amarrages de bateaux pour préserver les habitats marins...etc

➔ ENTRETIEN AVEC OPHÉLIE LE CLOIREC ET LUCILE MINEO ANIMATRICES N2000 « BAIE DE LANCIEUX – BAIE DE L'ARGUENON »

Quelle est l'histoire du site ?

Le site natura 2000 résulte de la création de 2 zones de protection spéciales : la ZSC (zone spéciale de conservation) de « la baie de Lancieux/Arguenon et Archipel de Saint Malo » en 2014 et de la ZPS (Zone de Protection Spéciale pour les oiseaux) « Iles de la colombière, de la Nellière et des Haches » en 2004. Le Document d'Objectifs (plan d'action) de la zone Natura 2000 a été finalisé en mai 2023 et est désormais en phase d'animation.

Quelles sont les espèces et habitats à préserver sur le site ?

Les espèces emblématiques sur le site sont : Les Sterne dougall, Pierregarin et Caugek qui nichent sur l'île de la Colombière.

C'est le 2^{ème} site d'importance en Bretagne pour la conservation des sternes. Des chauves-souris hibernent pour certains dans les blockhaus sur le littoral comme le Grande Rinolophe. Pour les espèces marines, le Grand dauphin ou le phoque veau-marin sont régulièrement observés. Plusieurs habitats spécifiques sont recensés comme : les herbiers de zostères, les dunes côtières, les prés salés...

Quelles sont les menaces pour les espèces ou habitats ?

La menace principale est la sur-fréquentation des lieux protégés par l'homme (piétinement, dérangement et pollution). Les chiens sont également identifiés comme dérangeants pour les colonies d'oiseaux, les feux d'artifices enfin les sports nautiques

(voile/kite surf...etc) viennent également perturber les espèces locales en milieu marin.

Quels types d'actions menez-vous pour préserver ces habitats et les espèces associées ?

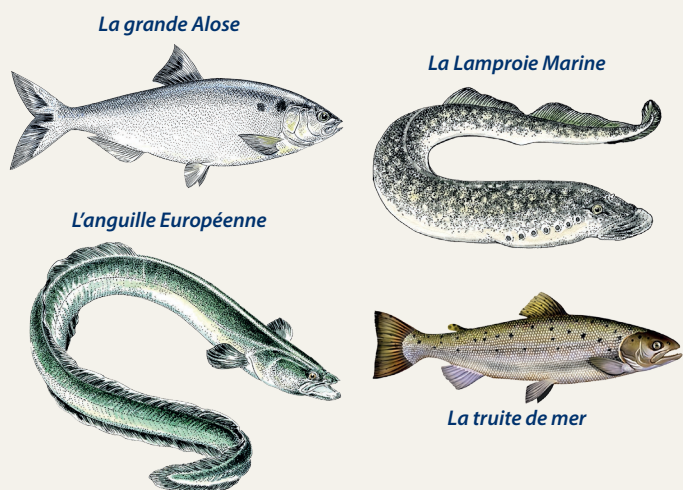
Nous effectuons une communication auprès des usagers par le biais d'animations scolaires ou citoyennes. Nous régulons et effectuons des préconisations quant à toute activité venant potentiellement impacter la quiétude des espèces (festivités/travaux...). Nous proposons des chartes de bonnes pratiques aux acteurs présents sur le territoire de N2000.

Eviter de faire s'envoler des oiseaux est un principe simple que chacun pourrait suivre.

LE MILIEU AQUATIQUE CONTINENTAL, QUEL LIEN AVEC LE LITTORAL ?

→ LES ESPÈCES MIGRATRICES

Plusieurs espèces de poissons transitent entre le milieu aquatique marin et les rivières du territoire du SAGE. Une bonne continuité écologique est nécessaire à leur survie pour trouver un refuge, s'alimenter, grandir ou bien se reproduire :



→ L'IMPORTANCE DE L'EAU DOUCE DANS LES ESTUAIRES

Cette interface eau douce/eau marine crée des milieux spécifiques et riches en biodiversité.

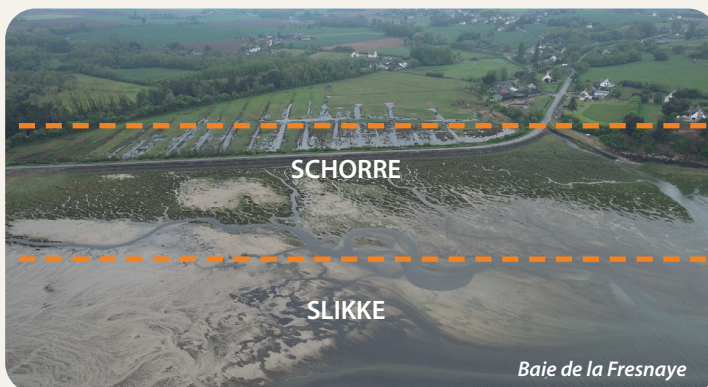
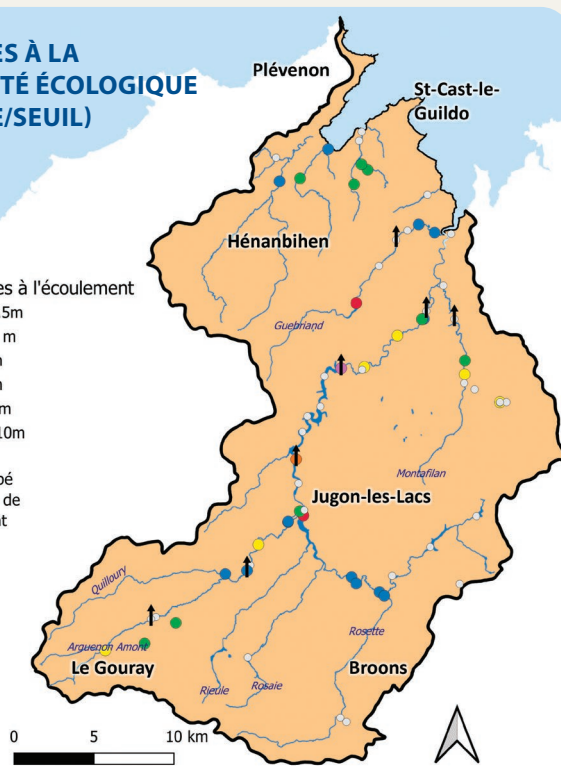
On distingue deux zones :

- **le Schorre**, secteur colonisé par une végétation saline. Ce milieu est immergé uniquement à marée haute et sert de zone de refuge pour les alevins ou comme lieu de développement pour d'autres espèces (gobies/épinoches).
- **la Slikke**, secteur trop immergé par la mer pour permettre le développement d'une flore, est un espace formé par le dépôt de sédiments provenant des cours d'eau. Contrairement à ce qu'il laisse penser, ce milieu est très riche en biodiversité. Il accueille des mollusques fouisseurs (coques/palourdes) ainsi que des vers des sables très appréciés des oiseaux limicoles (oiseaux se nourrissant spécifiquement dans les vasières comme le gravelot ou l'huitrier pie).

OBSTACLES À LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE (BARRAGE/SEUIL)

Hauteur obstacles à l'écoulement

- Inférieure à 0.5m
- Entre 0.5 et 1 m
- Entre 1 et 2 m
- Entre 2 et 5 m
- Entre 5 et 10 m
- Supérieure à 10m
- Indéterminée
- ↑ Obstacle équipé d'un ouvrage de franchissement



Mais pourquoi un tel attrait de la biodiversité pour ce secteur ?

Les apports d'eau douce, 100 fois plus riches en nutriments (azote, phosphore) que l'eau de mer, stimulent la production biologique des zones côtières. Sans ces apports, la production de phyto et zoo plancton, serait 20 % inférieure. Ils permettent de nourrir coquillages et poissons.

➔ LES EFFETS INDÉSIRABLES DES APPORTS D'EAU DOUCE DANS LE MILIEU MARIN

ÉTAT QUALITATIF

Les estuaires sont les réceptacles des eaux drainées par les cours d'eau. Leur qualité est le reflet des pressions anthropiques qui s'exercent sur les bassins versants. Une eau chargée en polluants chimiques (pesticides, médicaments, hydrocarbures) ou bactériologiques entraîne une augmentation des effets toxiques sur les organismes marins. Par exemple le cuivre utilisé en fongicide dans la bouillie bordelaise perturbe la croissance de certains mollusques ; les pollutions bactériologiques, elles, peuvent rendre impropres à la consommation les productions de coquillages et engendrer la fermeture de zones de pêche à pied ; les pesticides affaiblissent les défenses immunitaires des huîtres.



assainissement...) peut engendrer un phénomène d'eutrophisation, c'est-à-dire un sur développement de la biomasse algale créant un milieu aquatique faible en oxygène, inhospitalier pour la faune locale.



ÉTAT QUANTITATIF

Avec le changement climatique les débits moyens des cours d'eau vont diminuer. Cela aura pour conséquences :

- La réduction des apports de nutriments disponibles pour la faune aquatique marine et une salinisation des eaux estuariennes préjudiciable à la reproduction d'huîtres par exemple.
- La réduction des flux d'eau douce augmente la concentration des polluants dans l'eau rejetée (moins de dilution).

Tous ces phénomènes impactent la biodiversité ainsi que les productions conchylicoles et de pêche !

PHÉNOMÈNE D'EUTROPHISATION

Les cours d'eau apportent naturellement une eau riche en azote/phosphore. Cependant, une concentration trop élevée de nutriments due à une activité humaine (agricole,

➔ QUELLES SOLUTIONS SUR LE TERRITOIRE DU SAGE ?

- Effectuer un travail sur la préservation des ressources en eaux en favorisant son infiltration dans les nappes souterraines : préservation des zones humides, régulation des prélèvements d'eau, création de bocage, désimperméabilisation des sols urbains...etc.
- Effectuer un travail sur la qualité de l'eau : améliorer la qualité des rejets d'assainissement, améliorer les pratiques agricoles, améliorer les fonctionnalités naturelles auto-épuratrices des cours d'eau.
- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau pour les poissons migrateurs (passage des seuils).

La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

AVRIL À JUIN 2024	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	35 mg/l	35 mg/l	26,8 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	Non détecté	Non détecté	Non détecté
ESA-MÉTOLACHLORE (issu de la dégradation du métolachlore)	0,61 µg/l	0,03 µg/l	0,027 µg/l

Nitrates en mg/L : 0 à 50 (smiley), 50-100 (neutral), supérieur à 100 (sad face)
 S-métolachlore : 0 à 0,1 (smiley), 0,1 à 2 (neutral), supérieur à 2 (sad face)
 ESA-métolachlore en µg/L : 0 à 0,9 (smiley), supérieur à 0,9 (sad face)

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle - Environnement ; St Briec)

